Répartition des naissances vivantes selon la scolarité de la mère

Définition : Proportion de naissances vivantes dont la scolarité de la mère est connue selon le plus haut niveau de scolarité réussi de la mère, par période de 5 ans.

Utilité : Une faible scolarité de la mère (sans diplôme d'études secondaires) représente un facteur de risque en matière de développement de l'enfant. Un programme de soutien des familles en contexte de vulnérabilité (SIPPE) offre un accompagnement dès le début de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 5 ans.

Précisions : La proportion élevée de données manquantes sur la scolarité de la mère en 2006 peut entraîner une coupure dans la tendance. La proportion de données manquantes est aussi plus élevée dans les territoires où une proportion importante de femmes accouchent à l'extérieur du Québec, par exemple dans le RLS d'Argenteuil. Les données de cette fiche sont différentes de la version précédente, car la définition des catégories de niveaux de scolarité a été modifiée.

Proportion de naissances de mères ayant moins d'un diplôme d'études secondaires selon le territoire de réseau local de services (RLS), la région des Laurentides et le Québec

Territoire	2001-2005	2006-2010	2008-2012	
	%		%	Nombre annuel moyen
Québec	12,1	7,4	7,4	6 280
Région des Laurentides	**11,5 (-)**	**7,1 (-)**	**7,6**	**425**
RLS de Deux-Montagnes — Mirabel-Sud	9,7 (-)	6,1 (-)	7,1	97
RLS de la Rivière-du-Nord — Mirabel-Nord	12,6 (+)	6,8	6,8 (-)	111
RLS de Thérèse-De Blainville	8,0 (-)	5,8 (-)	6,5 (-)	101
RLS d'Antoine-Labelle	22,8 (+)	14,8 (+)	17,6 (+)	49
RLS des Pays-d'en-Haut	9,2 (-)	4,8 (-)	4,8 (-)	13
RLS des Laurentides	17,2 (+)	9,0 (+)	9,0 (+)	33
RLS d'Argenteuil	19,3 (+)	14,5 (+)	13,3 (+)	22

(-)(+) : Pour la RÉGION, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05;
pour les territoires de RLS, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle de la région, au seuil de 0,05.

Écarts importants entre les territoires de RLS

Pour la période 2008-2012, la proportion de naissances de mère ayant une faible scolarité de la région des Laurentides est comparable à celle du Québec, alors qu'elle était significativement inférieure durant les deux périodes précédentes présentées dans le tableau (2001-2005 et 2006-2010). On observe des écarts importants entre les territoires, les proportions allant de 4,8 % pour le RLS des Pays-d'en-Haut à 17,6 %, dans le RLS d'Antoine-Labelle.

Le graphique illustre une diminution de la proportion de naissances de mères sans diplôme d'études secondaires dans la région des Laurentides comme au Québec. Il est difficile de mesurer exactement l'ampleur de cette diminution, car la période 2006-2010 comporte une part plus importante de données manquantes ainsi qu'un changement dans la définition de l'indicateur.

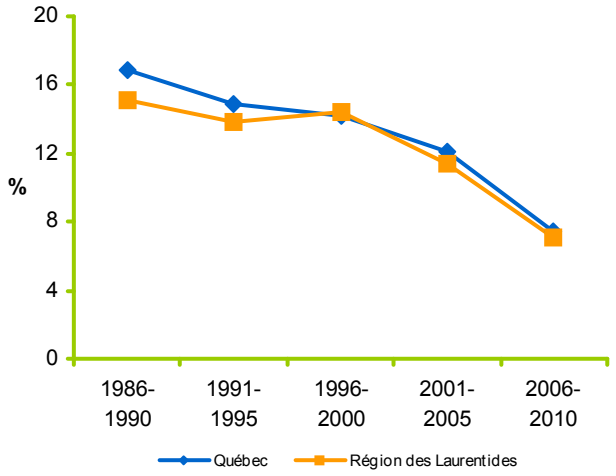

Source(s) : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Fichier des naissances vivantes

Répartition des naissances vivantes selon la scolarité de la mère

Répartition des naissances vivantes selon la scolarité de la mère, la région des Laurentides et le Québec, 2008-2012

Catégorie	Région des Laurentides		Québec	
	%	Nombre annuel moyen	%	Nombre annuel moyen
Moins que secondaire	7,6	425	7,4	6 280
Secondaire	33,7 (+)	1 886	29,1	24 599
Collégial	26,4 (+)	1 478	24,9	21 079
Universitaire	32,3 (-)	1 807	38,6	32 618

(-)(+) : Pour la RÉGION, valeur significativement plus faible ou plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

Une minorité de naissances sont de mères ayant un faible niveau de scolarité

Durant la période 2008-2012, moins de 8 % des naissances provenaient de mères qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. En fait, plus de la moitié des naissances étaient de mères ayant réussi au moins un niveau d'études collégial.

La répartition de la scolarité des mères à la naissance de leur enfant dans la région des Laurentides s'apparente à celle du Québec, car l'ordre d'importance des proportions des niveaux de scolarité est le même. Toutefois, on retrouve une proportion moins grande de mères ayant atteint un niveau de scolarité universitaire et une proportion plus importante de mères avec un niveau de scolarité équivalent au diplôme d'études secondaires ou collégiales.

Source(s) : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Fichier des naissances vivantes